

Il a été fait des efforts pour répandre en *Europe* la connaissance du *Canada* et de ses ressources. Pour cette raison et pour d'autres, je m'attends à une augmentation considérable de l'émigration d'*Europe*, l'été prochain. Tel surcroît d'émigration ne pourra manquer d'être un avantage inestimable pour la province, ceux qui occupent déjà des terres se procureront la main-d'œuvre à meilleur marché ; et de l'emploi de nouveaux bras au développement de notre capital réel, le sol maintenant couvert de forêts, résultera l'augmentation de la richesse de la société entière.

Je vous félicite du succès qu'a rencontré la ligne de vapeurs qui, dans le cours de l'été dernier, ont voyagé entre *Liverpool* d'un côté, et *Québec* et *Montréal* de l'autre. Je me rejouirai de voir s'établir une ligne hebdomadaire sur cette route. Déjà au moins le *Canada* en est-il mieux connu, de même que la supériorité du *St. Laurent* comme voie de communication avec l'ancien monde. Il est de la plus haute importance pour les intérêts du commerce d'attirer sur nos bords le plus grand nombre de passagers possible venant d'*Europe*.

Il a déjà été distribué entre les municipalités du *Haut-Canada*, en conformité des actes de 1855 et 1856, une somme excédant £300,000, provenant du fonds des Réserves du Clergé, et une somme ultérieure sera disponible de la même manière dans le cours de la présente année.

Les mesures pour effectuer la commutation de la tenure seigneuriale ont été poursuivies avec diligence, et je n'ai aucune raison de croire qu'il reste à surmonter aucune difficulté qui soit d'importance.

Une communication du secrétaire d'état vous informera que le gouvernement de Sa Majesté s'est déterminé à soumettre à un comité de la Chambre des communes certaines questions se rapportant aux affaires et au territoire de la compagnie de la *Baie d'Hudson*. Sachant combien cette enquête peut affecter le *Canada*, je me suis hâté de prendre des mesures pour assurer la présence en *Angleterre* d'une personne étrangère à la politique de partis, et en état à tous égards de fournir des informations et de veiller aux intérêts de la province.

En ma qualité de commandant en chef de la milice, je ne puis, en cette occasion m'empêcher de reconnaître le zèle, l'énergie et la loyauté que le peuple de cette province ne cesse de montrer. La promptitude avec laquelle se sont formés des corps de volontaires sous l'autorité des actes de 1855 et 1856, est la meilleure preuve de votre détermination comme canadiens, de protéger et de transmettre à vos enfants les avantages d'un sol libre et du gouvernement constitutionnel, dont la providence vous a gratifiés.

Je vais en venir maintenant à certaines mesures qui me paraissent requérir une attention particulière dans le cours de la session qui va commencer.

Je vous recommande très instamment de prendre des mesures pour assurer la construction et le régime convenables des prisons par toute la province. Les